

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Küssnacht-Zürich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au Registre des avocats

Recommandé

Aux créanciers de
Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire

Küssnacht, juillet 2024

Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire; Circulaire n°35

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer ci-après de l'état actuel de la liquidation concordataire de Swissair Société anonyme suisse pour la Navigation Aérienne (« Swissair ») ainsi que du déroulement prévue de la procédure au cours des prochains mois.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le 21^e rapport d'activité du liquidateur pour l'année 2023 a été déposé le 14 mars 2024 auprès du tribunal concordataire du Tribunal de district de Bülach, après l'avoir été approuvé par la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers dans les bureaux du Liquidateur, chez Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küssnacht, jusqu'au 22 juillet 2024. Pour la consultation, veuillez-vous annoncer par téléphone auprès de l'assistance téléphonique au numéro +41 43 222 38 40.

Les explications suivantes résument le rapport d'activité.

II. APERÇU DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR ET DE SON SUPPLEANT

En 2023, les activités du liquidateur et de son suppléant ont principalement porté sur le règlement de l'état de collocation (voir point VI. ci-après) et sur le recouvrement de créances auprès de la société Sabena SA en Belgique (voir point V.2. ci-après).

2. ACTIVITE DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

La commission des créanciers n'a tenu aucune réunion en 2023. Elle a pris une décision par voie de circulaire à la demande du liquidateur.

III. ÉTAT DES ACTIFS DE SWISSAIR AU 31 DÉCEMBRE 2023

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2023 (Annexe 1). Cet état représente les actifs de Swissair au 31 décembre 2023 selon l'état actuel des connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités : Les liquidités de Swissair sont placées auprès de la Banque Cantonale de Zurich (« ZKB »). En 2023, des intérêts de 856 966 CHF ont été générés.

Créances envers des tiers : Le poste « Créances envers des tiers » comprend des créances envers Sabena (voir point IV.2. ci-après), Atrib Management Services AG, SAirGroup AG en liquidation concordataire (« SAirGroup ») et SAir-Group Finance (NL) B.V. (« FinBV »). SAirGroup a versé le paiement final d'environ 17,2 millions de CHF en mars 2024. Le paiement final d'Atrib Management Services AG et de FinBV devrait être reçu dans le courant de l'année 2024.

3. DETTE DE LA MASSE

Créanciers concordataires : Les créanciers concordataires comptabilisés au 31 décembre 2023 concernent des frais engagés pendant la liquidation concordataire en 2023.

Provisions pour les quatre acomptes versés jusqu'à présent : L'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2023 comprend les provisions suivantes pour les quatre acomptes exécutés jusqu'à présent :

Motif de la provision	1er acompte en CHF	2 ^e acompte en CHF	3 ^e acompte en CHF	4 ^e acompte en CHF
Absence d'instructions de paiement ou paiements non exécutés pour une autre raison	290 322	949 183	1 407 179	757 760
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne sont pas encore réalisées	532 853	1 625 202	2 237 984	719 352
Créances dans l'état de collocation en cours	1 371 980	4 184 539	5 762 315	1 852 173
Total des provisions	2 195 155	6 758 924	9 407 478	3 329 285

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des quatre acomptes pour toutes les créances non encore apurées dans l'état de collocation.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

L'état de collocation est établi à l'exception des créances détenues par la masse en faillite ancillaire de Sabena SA (ci-après « Masse en faillite ancillaire

de Sabena » ; voir point VI. ci-après). L'état actuel de la procédure de collocation est présenté à l'Annexe 2.

IV. REALISATION DES ACTIFS

1. GENERALITES

Aucun actif n'a pu être réalisé en 2023.

2. CREANCES ENVERS SABENA SA EN FAILLITE ; PROCEDURE EN BELGIQUE

Dans le procès opposant Swissair à Sabena SA en faillite (ci-après «Sabena») en Belgique (voir 34^e circulaire, point IV.2.), Sabena a également formé un pourvoi en cassation devant la Cour de cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Bruxelles le 22 décembre 2022 rejetant les créances restantes de Sabena d'environ EUR 44,8 millions, environ GBP 34 000 et environ USD 179 000 pour cause de prescription et confirmant les créances de Swissair selon l'arrêt interlocutoire rendu au printemps 2021. La date de clôture et l'issue de la procédure en Belgique demeurent incertaines.

V. APUREMENT DES PASSIFS (ETAT DE COLOCATION)

L'action en collocation intentée par la masse en faillite ancillaire Sabena le 21 juin 2022 devant le tribunal de district de Bülach pour un montant de CHF 68 598 992,50 n'a pas encore beaucoup progressé. Le tribunal a maintenant limité la procédure à la question de la prescription des créances revendiquées. Actuellement, le délai pour le dépôt de la duplique par Swissair est en cours.

VI. CINQUIEME ACOMPTE

En raison de la situation financière actuelle de Swissair et parce que, pour l'essentiel, seul le long litige avec Sabena (voir points IV.2 et V ci-dessus) est encore en suspens, le liquidateur et le comité des créanciers ont décidé de verser un cinquième acompte aux créanciers dont les créances sont admises en troisième classe. Les préparatifs de cet acompte ont été achevés entre-temps. En Annexe à la présente circulaire, vous trouverez l'avis spéciale correspondante (Annexe 3) avec des informations plus détaillées sur le déroulement. En raison

du grand nombre de créanciers, l'exécution des paiements prendra un certain temps. Les versements seront effectués au plus tôt à partir de la mi-août 2024.

L'acompte est de 1,5 %. Après son versement, les créanciers ayant des créances de troisième classe auront reçu des acomptes d'un total de 20,7 %. Actuellement, je m'attends à un dividende concordataire compris entre 21,1 % et 21,3 % environ. Il en résultera donc vraisemblablement un solde du dividende concordataire restant à verser situé entre 0,4 % et 0,6 %. Compte tenu de ce faible pourcentage et des coûts associés à la réalisation d'un paiement d'acompte, le dividende final ne sera versé qu'à la fin de procédure.

VII. SUITE PREVUE DE LA PROCÉDURE

A l'exception du litige avec Sabena en Belgique et de l'action en collocation de la masse en faillite ancillaire de Sabena en Suisse (voir point IV.2 et V. ci-dessus), la liquidation concordataire de Swissair est pour l'essentiel terminée. De meurent encore en suspens les paiements finaux résultant des procédures de liquidation et de faillite d'Atrib Management Services SA et de FinBV (voir point III.2 ci-dessus). Mais les conflits avec Sabena et la masse en faillite ancillaire Sabena pourraient encore durer des années.

En fonction de l'évolution de la procédure, les créanciers seront informés des événements importants par d'autres circulaires. Au printemps 2025 au plus tard, un rapport sera établi sur le déroulement de la liquidation de l'année en cours.

Avec nos salutations les meilleures

Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire
Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes :
1. État de la liquidation de Swissair au 31 décembre 2023
 2. Aperçu de la procédure de collocation de Swissair
 3. Avis spécial concernant le cinquième acompte

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2023

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	8'026'045	8'133'087	-107'042
ZKB EUR	644'383	746'221	-101'838
ZKB dépôt à terme CHF	58'000'000	58'000'000	0
Total des liquidités	66'670'428	66'879'308	-208'880
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	343'913	43'974	299'938
Créances sur des tiers	18'011'400	15'897'400	2'114'000
Créances résultant du produit des équipements d'exploitation	0	2	-2
Total des positions de liquidation	18'355'313	15'941'376	2'413'936
TOTAL DES ACTIFS	85'025'741	82'820'685	2'205'056
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	188'224	158'362	29'861
Provisions 1er acompte	2'195'155	2'195'155	0
Provisions 2ème acompte	6'758'924	6'758'974	-49
Provisions 3ème acompte	9'407'479	9'407'546	-68
Provisions 4ème acompte	3'329'285	3'331'299	-2'014
Prépaiement pour le paiement final	-3'983'660	-3'532'660	-451'000
Provisions pour frais de liquidation	2'000'000	2'000'000	0
Total des dettes de la masse	19'895'406	20'318'677	-423'270
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	65'130'335	62'502'008	2'628'327

Aperçu de l'état de la procédure de collocation

catégorie	annoncées montant CHF	dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %				
		reconnues montant CHF	action intentée montant CHF	décision différée montant CHF	écartées définitivement montant CHF	acomptes	Dividende futur		Total		
							minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	4'758'963.80	1'074'339.35	-	-	3'684'624.45	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} classe	902'655'767.50	17'975'081.90	-	-	884'680'685.60	100%	-	-	100%	100%	100%
2 ^{ème} classe	939'006.50	936'075.09	-	-	2'931.41	100%	-	-	100%	100%	100%
3 ^{ème} classe	27'062'407'411.15	3'349'501'565.63	68'598'992.50	-	23'644'306'853.02	19.2%	1.9%	2.1%	21.1%	21.3%	21.3%
Total des créances concordataires	27'970'761'148.95	3'369'487'061.97	68'598'992.50	-	24'532'675'094.48						

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50